

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 SEPTEMBRE 2019

13

oOo

**DEMANDE D'AGREMENT 2020-2023 DU CENTRE SOCIAL ET
CULTUREL D'ANTONY AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS
FAMILIALES DES HAUTS DE SEINE-**

oOo

RAPPORT

Le Centre social et culturel est soutenu par la Caisse d'allocations familiales depuis 2016.

Les actions menées doivent faire l'objet d'orientations définies dans une démarche de renouvellement de projet social, au regard d'une phase de bilan et de diagnostic auprès du public, des habitants et des partenaires.

Dans ce cadre, la ville présente pour l'année 2020-2023 un nouveau projet pour une durée de 4 ans répondant aux critères définis par la CAF, dont les grandes orientations sont les suivantes :

AXE 1 : Dynamique participative, dynamiser la participation des habitants et valoriser les parcours bénévoles au CSC

AXE 2 : Renforcer la communication du CSC et développer le partenariat sur le territoire

AXE 3 : Accompagner l'autonomie des habitants et favoriser leur bien-être au quotidien

AXE 4 : Soutenir et accompagner la famille dans l'exercice de leur parentalité

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le programme d'actions pour l'année 2020-2023 qui sera soumis à la CAF pour renouvellement de l'agrément.

OBJET : DEMANDE D'AGREMENT 2020-2023 DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL D'ANTONY AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS DE SEINE

Le CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Contrat de Ville approuvé par le Conseil Municipal d'Antony en date du 25 juin 2015 ;

CONSIDERANT le développement du centre social et culturel d'Antony ;

CONSIDERANT que cet équipement de proximité se doit de projeter des orientations pour agir durablement et restaurer l'égalité des chances sur le territoire;

CONSIDERANT que la contribution de la Caisse d'Allocations Familiales au fonctionnement d'un tel équipement est subordonnée à une demande d'agrément ;

CONSIDERANT qu'il convient donc de procéder à une telle demande ;

Après en avoir délibéré ;

ARTICLE UNIQUE – Sollicite l'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine pour le centre social et culturel d'Antony pour la période 2020-2023.

Suivent les signatures

.....

Pour extrait conforme
Le Maire